

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais du 28 septembre 2022 à 18 h en présentiel.

Présences : Caroline Brunelle (directrice d'établissement), Line Noël (Technicienne du Service de garde), Clémence Blais (enseignante), Dominique Beauchamps (enseignante), Felysha Valcourt (enseignante), Marie-Line Gilbert (parent et présidente du Conseil d'établissement), Christian Roy (parent substitut en remplacement de Mathilde Desoutter), Bianca S. Roberge (parent), Véronique St-Laurent (enseignante), Alexandre Leduc (parent substitut et membre du public), Billy Devault (parent) et Brigitte Lauzon-Fibich (parent).

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
Ouverture de l'assemblée à 18h29 par Marie-Line Gilbert.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Brigitte Lauzon-Fibich, secondée par Clémence Blais.
3. Approbation du compte-rendu du 7 juin 2022
Line Noël mentionne qu'une erreur apparaît au compte-rendu du 7 juin 2022 au point 8.5 où il aurait dû apparaître « Page 3 – l'accueil du préscolaire est fermé entre 15h~~35~~20 et 15h45 ».
L'approbation du compte rendu du 7 juin 2022 tel que modifié est proposée par Véronique St-Laurent, secondée par Bianca S. Roberge.
4. Suivi au compte-rendu du 7 juin 2022
Aucun suivi au compte-rendu du 7 juin 2022 considérant que les sujets discutés concernaient la fin de l'année scolaire 2021-2022.
5. Parole au public
Bianca S. Roberge questionne concernant l'information circulant sur les réseaux sociaux à l'effet que les enfants n'auraient que 5 minutes pour manger sur l'heure du dîner. Caroline Brunelle indique que ce point serait traité dans « Infos diverses (direction) ».
6. OPP

Il n'y aura pas d'OPP cette année. Le cartable de l'OPP a été remis à Caroline Brunelle. Caroline Brunelle mentionne que cette absence n'empêchera pas des parents d'être bénévoles au sein de l'établissement.

7. INFORMATIONS ET AFFAIRES NOUVELLES :

7.1. Infos diverses (direction)

Caroline Brunelle répond à la question concernant l'information circulant sur les réseaux sociaux à l'effet que les enfants n'auraient que 5 minutes pour manger sur l'heure du dîner. La direction et le service de garde se sont questionnés sur l'origine de cette information et des ajustements ont été apportés depuis le début de l'année scolaire. Cette information aurait peut-être pour origine le 5 minutes de silence imposé en début de dîner pour la prise de présence. Ce 5 minutes a été supprimé, mais la prise de présences a de fait été complexifié. Bianca S. Roberge et Marie-Line Gilbert confirment qu'il s'agit d'un point récurrent en début d'année scolaire, notamment l'année dernière. La rencontre à venir avec les enseignants devraient permettre de régler la situation. Clémence Blais questionne concernant la situation des élèves de 6^e année. Caroline Brunelle dit être activement à la recherche de solutions.

Caroline Brunelle mentionne que l'école fera l'objet de travaux d'importance à compter d'avril 2023 jusqu'à octobre 2023 afin de retirer et remplacer le revêtement extérieur, les portes et les fenêtres. Caroline Brunelle est actuellement en discussion avec les personnes chargées de ses travaux pour trouver des solutions considérant que la fermeture complète des ouvertures de l'école n'est pas envisageable en l'absence d'air climatisé et de sortie d'urgence. Caroline Brunelle demande de conserver l'information confidentielle puisqu'un plan de communication est à venir au mois de novembre prochain.

7.2. Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

Caroline Brunelle nous réfère à des documents papiers insérés dans la pochette des membres du conseil d'établissement. Elle explique l'obligation qu'on les nouveaux membres du conseil d'établissement de suivre ladite formation obligatoire dont la durée, pour l'ensemble des capsules à visionner, est d'environ 70 minutes. Elle recommande aux nouveaux membres d'avoir écouté les capsules 1 à 4 pour la prochaine séance du conseil d'établissement.

7.3. Dénonciation d'intérêt des membres

Un formulaire de dénonciation d'intérêt est à signer par l'ensemble des membres du conseil d'établissement et à remettre à Caroline Brunelle à la fin de la présente séance.

7.4 Formation obligatoire pour les membres du CE

Ce point a été traité au point 7.2.

7.5 Projet éducatif

Caroline Brunelle explique ce qu'est le projet éducatif et le processus de consultation qui aura cours pour le nouveau projet éducatif à compter de 2023. Elle mentionne la politique éducative du ministère de l'Éducation, le plan d'engagement vers la réussite scolaire du centre de services scolaires et le projet éducatif de l'école. Elle élabore sur les indices de vulnérabilité qui devront être à nouveau évalués pour le prochain projet éducatif considérant que celui qui a cours se terminera à la fin de l'année 2022. Différents acteurs du milieu, dont le conseil d'établissement seront sondés au cours de l'année et des travaux devront être entrepris en fin d'année scolaire. Question de Christian Roy sur le comparable à l'échelle provinciale.

7.6 Activités parascolaires

Point pour information : Caroline Brunelle mentionne quelles activités parascolaires seront offertes à l'automne 2022, ainsi qu'à l'hiver et au printemps 2023 suivant le sondage fait auprès des parents. Pour les activités au printemps, c'est sujet à révision considérant les travaux majeurs à venir.

Des questions sont adressées à Line Noël concernant la reconduction de l'activité de soccer intérieur pour l'années 2022-2023. Line Noël répond. Christian Roy questionne sur les bénéfices observés sur les enfants. Line Noël et Dominique Beauchamps répondent.

7.7 Comité de parents

Billy Devault mentionne ne pas avoir encore reçu de document ou de convocation à ce titre.

8. POUR APPROBATION

8.1. Procédure d'élection et élection au poste de président ou présidente du Conseil d'établissement / article 56

Caroline Brunelle explique que l'élection a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2022.

8.2. Élection au poste de présidente ou de président

RÉSOLUTION 1-28-9-2022

Marie-Line Gilbert a été réélue à titre de présidente du conseil d'établissement qui a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2022. Un avis de résolution est toutefois nécessaire afin de confirmer cette élection.

Il est résolu sur proposition de Christian Roy d'approuver l'élection de Marie-Line Gilbert à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

8.3. Détermination d'une vice-présidence ou d'un vice-président

RÉSOLUTION 2-28-9-2022

Il est résolu sur proposition de Christian Roy d'approuver l'élection de Bianca S. Roberge à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

8.4. Dates de rencontres du conseil d'établissement

RÉSOLUTION 3-28-9-2022

Les dates suivantes ont été déterminées pour les prochaines séances du conseil d'établissement : 2 novembre 2022, 7 décembre 2022, 8 février 2023, 12 avril 2023, 17 mai 2023 et 20 juin 2023. Caroline Brunelle explique que ces dates ont été déterminées en fonction d'un calendrier ordonné afin que le conseil d'établissement ait accès à de l'information après que la boucle des décisions ait été faite.

Il est résolu sur proposition de Clémence Blais, appuyée par Brigitte Lauzon-Fibich d'approuver les nouvelles dates pour les prochaines séances du Conseil d'établissement

Adoptée à l'unanimité

8.5. Règles de régie interne 2022-2023

RÉSOLUTION 4-28-9-2022

Il est résolu sur proposition de Billy Devault, appuyée par Line Noël d'approuver les règles de régie interne sont présentées.

Adoptée à l'unanimité

8.6. Activités autour de l'école 2022-2023

RÉSOLUTION 5-28-9-2022

Il est résolu sur proposition de Brigitte Lauzon-Fibich, appuyée par Véronique St-Laurent d'approuver les activités autour de l'école

Adoptée à l'unanimité

8.7. Listes des sorties scolaires 2022-2023`

RÉSOLUTION 6-28-9-2022

Il est résolu sur proposition de Clémence Blais, appuyée par Christian Roy d'approuver les activités scolaires présentées par la direction. Un montant maximal de 50\$ pourra être chargé sur le montant dans les mesures ne peut couvrir les frais

Adoptée à l'unanimité

8.8. Dérogation occasionnelle à la politique alimentaire

RÉSOLUTION 7-28-9-2022

Caroline Brunelle explique qu'une résolution du conseil d'établissement est nécessaire pour des dérogations occasionnelles à la politique alimentaire à l'occasion d'évènements ou de fêtes comme l'Halloween, Noël, etc. Bianca S. Roberge et Véronique St-Laurent questionne concernant les allergies alimentaires et les collations spéciales venant de la maison.

Il est résolu par proposition de Véronique St-Laurent, appuyée par Billy Devault de déroger occasionnellement à la politique alimentaire.

Adoptée à l'unanimité

9. Varia

Caroline Brunelle sur les démarches effectuées suivant les questionnements adressés par des membres du conseil d'établissement sur la fermeture exceptionnelle du service de garde à 16hrs à l'occasion de la journée de vote pour l'élection provinciale le 3 octobre 2022. Elle mentionne notamment le sondage effectué auprès des écoles environnantes et que la même décision avait été prise pour des raisons de pénurie de personnels et d'obligation légale en lien avec l'exercice du droit de vote.

Line Noël invite les membres du conseil d'établissement à sonder leur entourage puisque le service de garde et le service aux dîneurs est activement à la recherche de nouvelles personnes.

Brigitte Lauzon-Fibich questionne Caroline Brunelle sur ce qui arrivait des sommes amassées par la campagne de financement avec colle à moi, toujours en cours. Caroline Brunelle dit qu'elle fera les vérifications nécessaires. Brigitte Lauzon-Fibich questionne la possibilité d'autres campagnes de financement comme celles des années passées avec Poche et fils.

10. Levée de la séance

Marie-Line Gilbert lève la séance à 19h52